



SNUipp-FSU 23

## Communiqué de presse 1



SNUipp-FSU 23

### Rythmes scolaires :

## **Non à une réforme bâclée qui creuse les inégalités !**

#### **Les enseignants favorables à une réforme de l'école**

Les enseignants sont massivement favorables à ce qu'une réforme de l'école soit engagée (89% selon l'enquête SNUipp/Harris). Dans le cadre de la « refondation de l'école », la place occupée par la modification des rythmes scolaires est démesurée, occultant des débats sur des choix éducatifs bien plus déterminants que les rythmes scolaires. Les enseignants hiérarchisent ainsi les leviers à actionner pour faire reculer l'échec scolaire :

- les effectifs par classe (81%),
- La refondation de la formation (75%),
- Le développement de travail en petits groupes avec plus de maîtres que de classes (73%)
- ...

*La réforme des rythmes scolaires n'apparaît prioritaire que pour 35% de nos collègues...*

#### **Réforme des rythmes : une mesure symbolique**

Pourtant, le ministre semble vouloir faire de la réforme des rythmes scolaires une mesure forte (l'unique mesure?!) de « la refondation ». Après de nombreux ballons d'essais lancés, une dernière mouture a été avancée par le Ministre. Elle propose de terminer la classe à 15h45 et d'ajouter 3 heures le mercredi matin tout en maintenant « l'aide personnalisée » totalement décriée par les enseignants. Le temps de présence à l'école, lui, ne sera donc pas réduit pour l'immense majorité des enfants.

***Concrètement, l'allègement de la durée de la journée de classe, objectif principal affiché de la réforme, n'est pas réel et relève du symbolique...***

#### **Réforme des rythmes : une mesure non financée :**

Alors que le Ministre disait il y a encore peu « *aucun enfant ne sera hors de l'école avant 16h30* », rien n'est prévu pour financer les activités péri éducatives sinon « pour les villes volontaires pour une application dès la rentrée 2013, un fonds de 250 millions d'euros ». Les maires qui ont répondu au SNUipp-FSU 23 indiquent que cette réforme conduirait à répercuter les coûts supplémentaires (ATSEM, personnels de garderie et de cantine, frais de transport, frais de fonctionnement comme chauffage et électricité...), sur les familles ou la fiscalité locale. Seuls 27% des maires ayant répondu sont favorables à la réforme. Mais au-delà de la question du financement, se pose la question des moyens humains. Toutes les communes seront-elles en capacité de mettre en place un accompagnement péri-scolaire de qualité avec des personnels ou des bénévoles qualifiés ?

Quant aux transports scolaires, un surcoût de 700 000 euros par an est annoncé pour le Conseil Général.

Pour le SNUipp-FSU 23, **cette réforme des rythmes scolaires va conduire à l'augmentation des inégalités territoriales** entre les communes qui peuvent financer et organiser les activités périscolaires et celles qui n'en ont pas les moyens...

### **Réforme des rythmes : une mesure déconnectée des réalités départementales**

La réalité départementale est que les transports scolaires occupent un temps important dans le temps de journée pour bon nombre d'élèves du département. Certains montent dans les transports 1h15 avant le début de la classe et le « premier monté est souvent le dernier posé ». C'est-à-dire que pour ces élèves, la réforme du mercredi matin les amènerait à passer 2h30 dans le car ou à la garderie pour 3h de classe : *est-ce réellement dans l'intérêt des élèves qui connaîtront par ailleurs une journée de classe quasiment aussi chargée le reste de la semaine ?*

### **Réforme des rythmes : une mesure qui dégrade les conditions de travail des enseignants**

Par rapport à l'existant, les enseignants devraient enseigner une demi-journée supplémentaire et ne finiraient la classe au mieux qu'une demi-heure plus tôt les quatre autres jours de la semaine. Aucun allègement de service n'est prévu par le ministre, les obligations de service des professeurs des écoles seraient maintenues à 27 heures par semaine.

En parallèle, aucune revalorisation salariale n'est envisagée. Le ministre indique même, comme une provocation, : *Quand je rajoute le mercredi matin, [...] Les professeurs, c'est quand même les seuls, là, à qui on va demander de travailler 40 jours de plus par an sans les payer plus !!!* ".

### **Le SNUipp-FSU exige une véritable ambition pour l'école**

La transformation de l'école revendiquée par le SNUipp-FSU a pour objectif une réelle démocratisation scolaire. Pour nous, il faut d'abord s'interroger sur les objectifs et contenus d'enseignement proposés, sur leur mode de transmission, les conditions d'enseignement au sein de la classe (effectifs, types d'activités, alternance grand groupe/petits groupes...).

**Socle commun, LPC, aide personnalisée, suppressions massives de postes, destruction des Rased et de la formation professionnelle sont autant de réformes sur lesquelles il est urgent de revenir.**

### **De fait, la réussite de tous les élèves est loin de dépendre uniquement des rythmes scolaires.**

Les personnels le disent. Dans l'enquête réalisée par le SNUipp-FSU de la Creuse, 88,3% des enseignants sont opposés à la réforme proposée des rythmes scolaires.

Cette refondation de l'école et notamment la réforme des rythmes scolaires seront un échec si l'ensemble de la communauté éducative n'est pas associée. En début d'année, le Directeur Académique a demandé la consultation dans l'urgence des conseils d'écoles pour émettre un avis sur la date de récupération de la journée supplémentaire des vacances de Toussaints. Le SNUipp-FSU 23 considère qu'il serait bien inspiré de les solliciter à nouveau pour un choix qui impactera beaucoup plus fortement la communauté éducative (les élèves, les familles, les enseignants, les collectivités territoriales et leurs employés). Le SNUipp-FSU 23 demande donc à ce que les Conseils d'écoles soient consultés dans les plus brefs délais avec prise en compte de l'avis de l'ensemble des parents. Une telle décision ne peut relever de la seule décision des collectivités locales (municipalités et communautés de communes).

A Guéret, le 7 décembre 2012

### **Contacts :**

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81 ou 06.30.17.47.53



## Communiqué de presse 2



### ASH :

Il faut bien différencier les aides spécialisées des aides ordinaires et abandonner l'aide personnalisée. La confusion des genres entretenue ces dernières années a servi d'alibi pour la suppression des postes RASED. Or, les difficultés lourdes ne peuvent être que du ressort des RASED. Il est nécessaire de le rappeler quand le dernier rapport du ministère envisage une circulaire sur le « plus de maîtres que de classes » pour une mise en place à la rentrée 2013 mais reste totalement silencieux sur les RASED.

Le collectif national RASED interpelle les parlementaires à l'occasion de l'examen du budget et de la future loi d'orientation. Les personnels des réseaux doivent être confortés quant à leur avenir, la spécificité de leurs missions et la qualité de leur formation.

Rappelons qu'en Creuse, on est passé de 27 postes RASED à la rentrée 2010, à 23 postes en 2011 et seulement 17 postes à la rentrée 2012 (7 psychologues, 6 E et 4 G). Comment peut-on aider les élèves en difficulté quand 5 RASED sur 7 n'ont pas les 3 spécialités ?

Il en résulte un nombre important d'élèves qui ne peuvent être pris en charge et qui ne sont donc pas accompagnés.

Les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap doivent également être repensées en terme de formation et de cadre d'emplois pour les AVS. En Creuse, comme ailleurs, les postes spécialisés ont malheureusement fait les frais de la dernière carte scolaire : CMPP, SESSAD, IME...

**La mise en place pérenne de postes spécialisés en nombre suffisant aurait une incidence plus importante sur la réussite des élèves, que la mise en place du mercredi matin.**

*Guéret, le 7 décembre 2012*



## Communiqué de presse 3



### Formation :

Dans la loi, les enseignants seront formés dès la rentrée 2013 dans les ESPE, écoles supérieures de professorat et d'éducation, qui assureront les missions liées à la formation initiale et à la formation continue. Les ESPE répondront à un modèle de formation intégrée qui sera adossée à la recherche.

L'organisation des stages restent à définir. La date du concours est fixée à la fin du M1. Les lauréats deviennent élèves professeurs en M2 et sont rémunérés. Pour la qualité de la formation, le SNUipp-FSU demande que des éléments de professionnalité intègrent les épreuves du concours, que la place des formateurs de terrain dans les ESPE soit réaffirmée, que les maîtres formateurs soient associés à la formation. Cette année, les enseignants stagiaires sont utilisés comme des moyens d'enseignement à part entière, loin des objectifs de formation affichés au niveau ministériel.

***Une urgence : aucun jeune ne doit plus débiter sans formation.***

Formation continue : Au niveau national comme au niveau départemental, la formation continue a diminué de façon drastique. Quant aux stages à candidature individuelle, ils ont quasiment disparu : ainsi en Creuse, seuls 7 stages étaient proposés cette année, dont certains sont déjà annulés. Ce sont moins de 100 minutes par an de formation continue qui sont proposées, quand les textes prévoyaient il y a encore peu une semaine de formation par collègue et par an.

Le SNUipp-FSU demande un engagement chiffré de la part du ministère.

**Une formation digne de ce nom pour les personnels aurait une incidence plus importante pour la réussite des élèves, que la mise en place du mercredi matin.**

*Guéret, le 7 décembre 2012*



## Communiqué de presse 4



### Direction d'école :

Les tâches administratives de gestion d'une école n'ont jamais autant pesé dans l'emploi du temps des directrices et des directeurs.

A la suite des propos de Vincent Peillon à l'Assemblée Nationale, des discussions sur la direction d'école devraient s'ouvrir début 2013. Le Ministre a ouvert quelques pistes pour les débats à venir :

- la question de la charge de la classe : « Il faut du temps pour accomplir mieux les missions, sans cesse plus complexes et diverses »
- la question de l'aide administrative : « nous aurons à apporter des réponses en termes directement quantitatifs »
- la question de la reconnaissance : la formation continue et « peut-être une certification ou une reconnaissance qui pourrait justifier un certain nombre d'évolutions indemnitaires »
- la question du statut : « les syndicats sont attachés à un statut non hiérarchique » du directeur.  
« C'est la tradition de l'école primaire française ».

Pour le SNUipp, il y a urgence à améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des missions des directeurs. Ainsi, il portera dans les discussions les revendications des collègues : reconnaissance par une amélioration des conditions de décharge et de rémunération et par une formation spécifique, création d'un véritable métier d'aide administrative pérenne et qualifiée.

Au niveau départemental, l'urgence est à l'allègement des injonctions, la mise en place de temps de décharge suffisant, afin de répondre au mieux aux problèmes rencontrés par les collègues qui témoignent que « leur travail est ressenti comme une surcharge, surtout pour les directeurs non déchargés » (d'après enquête ISST).

Rappelons qu'en Creuse, 170 postes d'EVS existaient en 2006 pour l'aide administrative. Ils n'étaient plus que 56 lors de la dernière rentrée, pour la plupart sur des fonctions d'AVS.

Alors que le DASEN s'était engagé à donner deux jours de décharge en début d'année pour les directeurs des écoles de 1 à 3 classes, à ce jour, plusieurs collègues ne les ont toujours pas obtenus.

Il est donc urgent que le gouvernement apporte une réponse tant qualitative que quantitative sur ce sujet. **Ceci aurait une incidence plus importante sur le fonctionnement de l'école et donc la réussite des élèves, que la mise en place du mercredi matin.**

*Guéret, le 7 décembre 2012*



## Communiqué de presse 5



### Remplacement :

Après la suppression de plusieurs moyens de remplacement, les conditions de travail des maîtres se dégradent. Dans les écoles à plusieurs classes, les enfants peuvent être répartis chez les autres collègues, il en résulte pour tous une importante perturbation des conditions de travail qui ne devrait pas être.

A ce jour, ce ne sont pas moins de 218 demi-journées de classe non remplacées depuis la rentrée de septembre, recensées par le SNUipp-FSU 23.

Avoir un enseignant tous les jours dans chaque classe du département nous semble être un minimum à offrir aux élèves du département. **Ceci aurait une incidence plus importante sur leur réussite que la mise en place du mercredi matin.**

*Guéret, le 7 décembre 2012*